

Finistère

Penn Ar Bed



Bulletin trimestriel de la FSU du Finistère

CPPAP: 1027 S 07 559	Directeur.rice de publication : Florent Martinie et Sabrina Manuel	Prix : 0,4 €	N° 4
SOMMAIRE Bulletin de juin 2024 Page 1 : <i>Édito</i> Page 2 : Les savoirs et la rentrée s'entrechoquent Page 3 : La fin de la liberté pédagogique dans le 1er degré ? Page 4 : Sport scolaire : un déficit de 12,5 millions € ! Page 5 : L'actualité des langues régionales ; le stage VISA Page 6 : La lutte continue avec les AESH Page 7 : Déclaration finale de la conférence débat ; un départ en retraite	Maison du Peuple 2 Place É.Mazé 29200 BREST 71 rue Jacques Le Viol 29000 QUIMPER Email : fsu29@fsu.fr Site : http://fsu29.fsu.fr Facebook : https://www.facebook.com/fsu29/	14/06/2024	QUIMPER PPDC SITE DE DEPOT P4 LA POSTE DISPENSE DE TIMBRAGE

Classe de défense, défense de classe

C'est le titre du billet publié par nos camarades de SUD éducation 29 en octobre 2023 sur leur site internet et qui a valu à son responsable éditorial Olivier Cuzon d'être poursuivi par Gérard Darmanin pour insulte et diffamation. Cet article exprimait les réserves de SUD éducation 29 quant à l'existence et au contenu des classes de défense, et des questionnements sur le rapprochement entre les Ministère de la Défense et de L'Education. Au delà de ces interrogations partagées par la FSU quant aux missions de chacune de ces institutions, l'article mentionnait « la culture droitière, misogyne et homophobe sous de trop nombreux képis » en s'appuyant notamment sur un travail d'investigation mené par Médiapart. En citant donc des sources vérifiables.

Dans cette affaire, nous voyons une atteinte à un droit fondamental, la liberté d'expression, d'autant plus dans un cadre de publication syndicale, presse d'opinion, s'il en est, et une pression anti syndicale. Nous ne pouvons nous empêcher de faire un lien entre cet événement et d'autres atteintes à nos libertés fondamentales, comme la répression des manifestations lors du précédent mouvement des retraites ou les multiples interdictions de manifestations concernant la paix au Proche-Orient.

Nous toutes et tous, membres de la FSU 29, tenons à rappeler notre soutien à notre camarade Olivier Cuzon et notre profond attachement à la liberté d'expression.

Marion Diouris pour la FSU 29

Les savoirs et la rentrée s'entrechoquent

La fin d'année scolaire et la préparation de la rentrée 2024 sont des moments d'âpres luttes pour sauvegarder des moyens et empêcher au maximum la mise en place des groupes de niveau dans le cadre du "choc des savoirs". C'est bien le choc des moyens que nous revendiquons à la place ainsi que des dédoublements en maintenant l'hétérogénéité des publics.

Cependant la préparation de la rentrée 2024 est plus qu'inquiétante :

En collège, bien que les services de la DASEN29 aient abondé de plus de 600 heures les DGH des collèges pour mettre en place les groupes de niveau, ce sont 10 postes supprimés soit 3 de plus que l'année dernière (7). Déjà laminée l'an dernier, la technologie est encore en tête du nombre de suppressions de postes. Quand cela va-t-il s'arrêter ?

En lycée, c'est encore pire : au bilan, la disparition de 19 postes dont 8 d'entre eux sont concernés par une mesure de carte scolaire. L'histoire-géo, SES et STI sont fortement touchées avec peu d'espoir de retrouver un poste. Dans beaucoup de disciplines les collègues ne pourront bénéficier d'une solution de repli dans notre département et vont se retrouver TZR voire muté.es dans un autre département, alors qu'ils.elles étaient en poste depuis des années.

Les raisons invoquées par la DASEN29 d'une telle hécatombe ? Une baisse des effectifs au collège et au lycée. Nous savons que c'est un prétexte récurrent pour justifier une politique de réduction des moyens afin de faire des économies d'échelle. Le département du Finistère doit rendre des postes pour rentrer dans les objectifs de -80 postes sur le 2d degré dans l'académie. Le ministère avait jugé que l'académie de Rennes était trop bien dotée par rapport aux autres étant donné le ratio H/E et les résultats aux examens parmi les meilleurs de France. Les dernières annonces du ministre du budget avec les 10 milliards d'euros d'économies résonnent dramatiquement dans le contexte de préparation de la rentrée 2024. Alors qu'il n'y a pratiquement plus de dédoublements possibles en collège ainsi qu'en lycée (les groupes de niveau phagocytent les heures allouées aux

dédoublements et aux options), on nous annonce encore 500 millions d'euros d'économies demandées par le ministère des finances pour l'an prochain. La réduction des contractuel.les portera principalement sur les AED car leur diminution serait moins visible que sur des postes d'enseignants. Nombre de collèges et lycées déjà en difficulté sur la vie scolaire vont souffrir encore plus des réductions de moyens. Les classes seront encore plus surchargées, des filières et spécialités qui n'attirent pas assez d'élèves seront encore fermées comme c'est déjà le cas à Quimperlé en espagnol et dans bien d'autres établissements. Dans certaines disciplines, non prioritaires au yeux du gouvernement, les postes disparaissent petit à petit comme en technologie. Le mouvement intra académique est devenu impossible et les collègues TZR voient la possibilité d'obtenir un poste s'éloigner d'avantage chaque année. La liste des BMP ne fait que croître avec des quotités de plus en plus petites et sur plusieurs établissements.

Les collègues refusent de mettre en place le choc des savoirs et en particulier les groupes de niveau. Dans de nombreux collèges, la mobilisation a permis des actions avec les parents de type "collège mort", ou manifestations devant les établissements avec conférence de presse. Lors des formations par le rectorat, des collègues de lettres et maths du SNES ont lu des déclarations puis quitté les lieux pour montrer leur refus de participer à cette mascarade. Les inspecteur.trices chargé.es de "formater" les collègues ont cherché à "calmer les esprits" en prétendant que les groupes ne seraient pas de niveau mais de "compétence". Subtilité sémantique mise à part, les collègues demandent de garder des groupes hétérogènes et identiques toutes l'année. Il est possible d'adopter des résolutions en CA allant dans ce sens. Cependant si des avancées ont lieu, rien ne garantit leur pérennité, et surtout ces dédoublements imposés dans seulement 2 disciplines absorbent toutes les heures de la part variable de DGH destinées à l'ensemble des actions pédagogiques.

Pour finir sur une note moins pessimiste, soulignons que suite aux élections internes au

SNES, de nouveaux représentant.es ont été élu.es au niveau national, académique et départemental. Pour le SNES Finistère, un nouveau bureau SNES29 vient d'être élu. Il va élire un ou une nouveau.elle secrétaire et trésorier.e

Le secrétaire actuel, Yves PASQUET arrivant en fin de mandat et en fin d'activité, va prendre sa

retraite à la fin de cette année scolaire. Souhaitons le meilleur aux membres du nouveau bureau ainsi qu'à son secrétariat.

Yves PASQUET, sur le départ.

La fin de la liberté pédagogique dans le 1er degré ?

Déjà mises en place depuis 2017 en CP et en CE1 et depuis la rentrée 2023 en CM1, les évaluations nationales seront effectives dans tous les niveaux du primaire dès la rentrée 2024. Du CP au CM2, toutes les classes devront subir la mise en place d'évaluations standardisées, renvoyant une fois de plus les enseignant-e-s à des rôles de simples exécutant-es et atteignant leur liberté pédagogique. Accompagnée par de nouveaux programmes et des manuels labellisés, ces mesures-phares du choc des savoirs dans le 1er degré sont sensées faire progresser nos élèves.

Mais nous ne sommes pas dupes. Ces évaluations à tous les étages favorisent comme dans le second degré, la mise en place d'une école qui trie ses élèves selon leurs origines sociales.

Des évaluations standardisées à tous les étages !

Par la mise en place d'évaluation à chaque année de la scolarité en élémentaire, les enseignant-es se voient réduits à des fonctions de simples exécutant-es. Et pourtant, nous sommes des pédagogues, capables de concevoir, d'adapter nos enseignements et donc d'évaluer nos élèves avec nos propres outils et nos propres modalités adaptées à nos élèves. C'est une des conditions primordiales qui nous permet de les faire progresser dans les apprentissages et ainsi de favoriser la réussite scolaire de tous et de toutes. Les enseignant.es doivent garder le droit de leur conception pédagogique sans être obligé.es d'utiliser les outils standardisés du gouvernement. Nous exigeons surtout et

avant tout une reconnaissance de notre expertise et de notre professionnalité. C'est en cela que consiste la liberté pédagogique ! Enfin, la généralisation annoncée des évaluations nationales à tous les niveaux de classe, 6ème comprise, est la clé de voûte du contrôle généralisé exercé par le ministère sur l'agir enseignant. L'école ne doit pas devenir une institution aux pratiques uniformisées, décidées d'en haut, qui serait là pour un élève modèle, abandonnant les élèves les plus en difficulté sur le côté et laissant ainsi le déterminisme social prendre le dessus.

Un outil de contrôle : la labellisation des manuels.

La mise en place de ces évaluations est un des aspects le plus visible de l'iceberg attalo-macronien. Mais derrière cela, se cache aussi la labellisation des manuels scolaires et l'imposition de pédagogies « officielles ». Encore une fois, nous ne le répéterons jamais assez, les enseignant-es doivent rester libres du choix des supports de travail, au risque de voir leur expertise complètement déqualifiée. Ces manuels labellisés appliquant avec zèle les nouveaux programmes (prévus dès la rentrée 2024 pour les CP et CE1 puis dès la rentrée 2025 pour les autres niveaux) ne seront que des outils de préparation pour les évaluations nationales. Ils permettront au final de faire le tri des élèves pour le collège et aussi celui entre les « bons » et les « mauvais » enseignants-es dont les élèves obtiendraient de piètres résultats aux évaluations nationales.

Il devient donc urgent et nécessaire que ce gouvernement abandonne ce projet d'évaluations nationales standardisées obligatoires, qu'il cesse de mettre en place des mécanismes de pression et de contrôle

et plus que jamais qu'il respecte la liberté pédagogique et l'expertise des enseignants-es.

Valérie Ménez pour la FSU-SNUipp 29

Sport scolaire (UNSS) : un déficit de 12,5 millions € !

Le déficit budgétaire que connaît l'UNSS est un vrai scandale. La politique financière menée par la direction nationale (recours à des prestataires, augmentation des salaires des personnels de droit privé, embauche de nouveaux salarié.es dont il faudrait « rémunérer les talents » dicit le directeur national O.Giraud) et le désengagement du Ministère de l'Education Nationale ont de graves conséquences sur les rencontres sportives qui sont moins nombreuses et plus coûteuses pour les AS et les services de l'UNSS.

Pourtant l'UNSS touche plus d'1 million de licencié.es. La volonté de démocratiser l'accès au sport scolaire pour tou.te.s est mise à mal dès la prochaine rentrée scolaire avec la décision prise au niveau national (sans consultation des représentants des personnels, des élèves et des parents, notamment) d'augmenter le prix de la licence et de diminuer la part financière dédiée à l'animation sportive constituant pourtant le cœur du métier. L'argument justifiant ces choix n'est autre que la compensation de l'inflation. Mais cette augmentation sera bien à la charge des AS et des familles déjà touchées par l'inflation.

Le gouvernement ne cesse de nous prôner la grande cause nationale qu'est le sport en 2024. Mais quand va-t-il investir dans cette grande cause ? Depuis 2018, le budget de l'état pour le sport scolaire n'a pas augmenté. Les choix sont portés ailleurs. Effectivement, il préfère subventionner le SNU à hauteur de 2000 euros par élèves pour 80 000 jeunes au plus, contre l'équivalent de 6 euros par élèves pour plus d'un million de licenciés à l'UNSS. La priorité n'est pas mise sur l'émancipation et l'accès à la culture sportive, mais bien sur l'uniformisation de la pensée et la gestion de la jeunesse.

Concrètement dans notre département, comment cela se traduit-il ?

De nombreuses AS ont de plus en plus de mal à joindre les 2 bouts. La part financière que coûtent les transports lors des déplacements pour les rencontres entre établissements, ne cesse de s'accroître et contraint de nombreux établissements à limiter les rencontres. Cela est regrettable, car des élèves ne peuvent parfois pas aller au bout du parcours entamé au niveau compétitif par faute de moyens.

Prenons l'exemple d'un établissement de 345 élèves, ayant 3 enseignant.es d'EPS animateurs d'AS. Chaque établissement doit s'affilier à l'UNSS et paye un contrat licence défini en fonction de l'effectif, du paramètre (collège, LGT, LP) et de la base du contrat (coût de la licence : 15,62 euros). Pour un tel établissement, la facture s'élève à 1349 euros. A cela vient maintenant s'ajouter le paiement des factures des transports. Pour alléger les coûts, une mutualisation est mise en place dans plusieurs districts. Cette part communément appelée « part prof » varie en fonction du nombre de rencontres, d'établissements et de collègues animateur.trices AS. Elle oscille entre (320 et 510 euros) par collègue. Ainsi, avec une part prof de 489 euros pour l'établissement cité, la facture s'alourdit de 1467 euros (489X3). Avec une adhésion à 20 euros, il devient compliquer de joindre les 2 bouts. Les conséquences pour notre département et nos districts sont la diminution du nombre de rencontres sportives, l'augmentation du temps passé dans les cars pour rentabiliser le coût du transport et donc moins de temps de pratique sportive. Risque maintenant de faire le choix d'augmenter le prix de la licence élève, et de ne plus être accessible pour toutes et tous.

Nous dénonçons ce phénomène qui va à l'encontre des objectifs de l'UNSS et demandons à la direction nationale de revoir sa politique budgétaire urgemment en donnant les moyens aux AS de fonctionner et aux élèves de s'épanouir. Nous attendons aussi que le gouvernement cesse ces

grands discours et agisse réellement en faveur du sport scolaire qui est un droit pour toutes et tous. N'oublions pas que ce sont bien les AS et les familles qui font vivre l'UNSS en apportant 63% des recettes de l'UNSS, via les licences, les affiliations et les participations aux championnats.

Alors, il est grand temps que la direction nationale et le MEN le prennent en considération, s'ils ne veulent plus avoir de carton rouge de l'ensemble de la profession.

Rozenn Herroux (SNEP-FSU)

Petra nevez ? Ou l'actualité des langues régionales

Les 2 et 3 avril s'est tenu à Ploemeur, au centre Amzer nevez (56) le fameux stage FSU langues régionales de Bretagne, celui que tout le monde attendait sous sa forme vive, c'est à dire deux journées de formation et d'échange en chair et en os, ce qui n'était pas arrivé depuis la dernière édition à Brasparts en 2018, pour cause, entre autres, de désorganisation pandémique. Une nouvelle équipe a repris l'organisation de ce stage et a pu se féliciter d'y accueillir plus d'une soixantaine de participant.es des 4 (presque 5) départements bretons concernés, du primaire, du secondaire et du supérieur.

Au menu : des présentations de nos SD, des intervenants de qualité, des échanges nourris, une table ronde avec la présence du président de l'office de la langue bretonne et du directeur de l'institut du gallo, des élu.es régionaux sur la question du breton et du gallo, et bien sûr de représentant FSU sur la question des langues régionales via Betty Teyssier du SNUipp, tout en regrettant que l'éducation nationale ait refusé d'y prendre part. Nouveauté : traduction simultanée en français d'une conférence en breton, ou comment rendre l'échange de savoir accessible à tous. On est prêt.e pour la prochaine édition !

Si la FSU avait l'habitude d'échanger avec l'Office Public de la Langue Bretonne, particulièrement en

amont de la tenue des Conseils Académiques des langues Régionales, depuis plus d'un an maintenant, ces rencontres sont plus formelles et plus régulières. Elles permettent, entre autres, d'échanger des informations venant du Ministère et de la Région, d'aborder ensemble les perspectives de développement... Pour autant, la FSU redit et explique à chaque fois que ce développement de l'enseignement des langues régionales, s'il est indispensable, ne peut se faire sans prendre en compte les conditions de travail des collègues qui s'épuisent de plus en plus (multi-niveaux dans le primaire, multiplication des établissements dans le secondaire...).

L'année scolaire prochaine verra la tenue du congrès départemental de la FSU, l'occasion de débattre de ce sujet afin de porter nos propositions à l'échelle nationale. D'ailleurs, en préparation de ce congrès, une formation / un séminaire devrait se tenir à la rentrée 2024 sur les thèmes recrutement, formation, enseignement immersif. Des débats passionnés, vifs et constructifs en perspective...

**Sklaerenn NOISEL
pour le groupe sectoriel FSU langues et cultures
de Bretagne**

Stage VISA

Le troisième stage VISA 29, mais le premier à Quimper (précédemment à Brest) s'est tenu les 23 et 24 mai dernier. VISA, c'est Vigilance InterSyndicale Antifasciste dont fait partie la FSU, ainsi que la CGT, Solidaire et la CNT.

Différents ateliers ont été proposés lors de ces deux journées :

- définir ensemble ce qu'est l'extrême droite : clarifier le vocabulaire, analyser des images,...
- syndicalisme et extrême droite : étude de cas pratiques pour s'entraîner à apporter une réponse syndicale à des actes racistes/fascistes dans notre cadre professionnel
- histoire de l'extrême droite en France
- extrême droite et droit des femmes et LGBTQI+

- stratégie numérique de l'extrême droite / veille sur les réseaux sociaux
- mise en pratique du jeu anti-fa édité par la Horde

Des stands VISA et la Horde proposaient aussi des publications, des visuels..

Ce stage a permis des temps d'échanges et de débats dans un cadre inter-syndical et inter-

professionnel. L'objectif reste de co-construire la lutte dans le Finistère Sud, avec la structuration du réseaux et d'une veille active grâce aux militant.es résolument antifascistes !

Sklaerenn NOISEL pour la FSU-SNUipp, Benjamin MAUCCI et Mikael ANSQUER pour le SNES-FSU

La lutte continue avec les AESH

En avril 2023, le Président de la République avait proposé, lors de la Conférence Nationale du Handicap, une réforme controversée visant, entre autres, à regrouper le cadre d'emploi des Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH) avec celui des Assistants d'Éducation (AED) sous une nouvelle appellation : Accompagnant à la Réussite Éducative (ARE). Suite à la vive opposition des syndicats de la FSU qui dénonçaient une mesure méconnaissant les spécificités et les besoins distincts des deux métiers, le ministère a annoncé l'abandon de cette fusion.

La FSU et ses syndicats avaient immédiatement réagi à l'annonce présidentielle, soulignant que cette réforme dégraderait encore davantage les conditions de travail des AESH, nuirait à la reconnaissance professionnelle de leur métier et compromettrait les missions cruciales dédiées aux élèves en situation de handicap. Les syndicats avaient en outre mis en lumière l'importance du rôle des AED dans les collèges et lycées, notamment en matière d'accompagnement, de soutien et d'écoute des élèves, rôle qui risquait d'être ignoré par cette fusion.

Sous la pression des mobilisations des agent-es concerné-es et des organisations syndicales, le ministère a finalement annoncé, en groupe de travail, l'abandon de ce projet. Cette décision a été officialisée le 16 mai lors du comité interministériel du handicap. Cette annonce représente une victoire pour la FSU et les professionnel.les concerné.es, qui voient ainsi leurs revendications reconnues :

- contre l'accentuation de la dégradation des conditions de travail,
- contre la négation de la spécificité de la fonction d'AESH
- contre la négation de la spécificité du rôle des AED dans les collèges et lycées (accompagnement, soutien écoute des élèves)

Cependant, la FSU ne peut se satisfaire de cette victoire. Elle continue de se battre :

- pour la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B et reclassement des AESH déjà recruté.es,
- pour la redéfinition du temps de travail des AESH, permettant ainsi l'accès à des temps complets, basés sur leurs missions d'accompagnement scolaire et en intégrant des temps de concertation, de formation et de préparation
- pour l'abandon des PIAL

La FSU continue également de s'opposer fermement au projet d'expérimentation des Pôles d'Accompagnement à la Scolarité (PAS) prévu pour la rentrée 2024 avant leur généralisation.

La FSU continue de revendiquer de meilleures conditions d'emploi et de salaire pour ces agent-es précaires. Elle portera ses revendications lors de la journée unitaire contre la précarité, prévue le 5 juin, poursuivant ainsi son combat pour une école véritablement inclusive et pour la reconnaissance des métiers qui y contribuent.

Sophie JOND et Sklaerenn NOISEL pour la FSU-SNUipp 29

Déclaration finale de la conférence débat

Après 10 ans d'existence du G9, les retraités comptent maintenir le cap pour défendre dans l'unité leurs droits menacés par un futur plan d'austérité gouvernemental. Réunies à l'occasion de la 10^e année d'existence du « Groupe des 9 », les 9 organisations UCR-CGT, UCR-FO, UNAR-CFTC, UNIRetraités-CFE-CGC, FSU-Retraités, UNIRS-Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble et Solidaires-UNRPA, ont débattu, à la suite de l'intervention de M. Jean-Marie Pernot, du bilan et des perspectives de l'unité d'action chez les retraité.es dans une situation marquée par les attaques incessantes du gouvernement contre les droits et garanties des salarié.es actif.ives, chômeur.euses et retraité.es.

Les organisations du Groupe des 9 n'acceptent pas la dégradation continue de la situation des retraité.es et personnes âgées de ce pays, ce qui pose la question de la place des retraité.es dans notre société. Pouvoir d'achat laminé malgré les engagements pris, services publics dégradés, système de soins et hospitalier publics en grande souffrance, stigmatisation sociale et mépris de la part des institutions politiques : la coupe est pleine.

Dans un contexte qui voit se multiplier les attaques contre tous les systèmes de protection sociale en particulier la Sécurité sociale, l'assurance-chômage, les retraites complémentaires et où le ministre de l'Economie appelle ouvertement à la

fin de l'Etat-providence, il est urgent de dire :
Halte ! Assez de reculs ! Il faut se battre !

Nos organisations sont conscientes des menaces sur les libertés syndicales et individuelles et considèrent que face à ces dérives, il est urgent de réaffirmer nos revendications qui sont à l'origine du G9 et qui sont le ciment de l'unité d'action que nous mettons en œuvre depuis 10 ans :

- Défense du pouvoir d'achat des retraité.es par l'indexation de toutes les pensions sur les salaires, la revalorisation des pensions au moins à hauteur de l'inflation, le rattrapage des pertes subies et exigence de ne plus avoir de pension inférieure au SMIC.
- Défense des pensions de réversion.
- Défense de l'accès aux soins dans le cadre du 100% Sécu que nous revendiquons.
- Défense des services publics, en particulier ceux de proximité : hôpitaux, EHPAD, SSAD, transports, etc.

Nous nous engageons à poursuivre la défense de notre plate-forme revendicative dans la recherche constante de l'unité d'action et la défense acharnée de nos conditions de vie.

Paris, le 23 mai 2024.

Un départ en retraite

Yves Pasquet, secrétaire départemental du SNES-FSU prend sa retraite en cette fin d'année scolaire. Rédacteur émérite et régulier pour le bulletin de la FSU 29, il a toujours su informer les lectrices de l'actualité du second degré, toujours au fait de la moindre information.

Jamais avar de jeux de mots, roi du calembour, pourfendeur des réformes scélérates et des monarches, sa personnalité comme son engagement au sein de la FSU vont laisser un vide.

Yves tu vas nous manquer, mais nous savons que les secteurs retraité.es t'accueilleront à bras ouverts, et tu y poursuivras le combat. On se retrouve dans les luttes et les cortèges !

Florent Martinie pour la FSU 29

11^e CONGRÈS NATIONAL

RENNES
3-7 FÉVRIER
2025

